



GRAND PRIX DU GOLF DES BOUCLES DE SEINE

Samedi 9 et Dimanche 10 juin 2018
Ile de Loisirs – Parcours des Boucles de Seine

78840 MOISSON
☎ : 01 34 79 39 00 – golf@base-bouclesdeseine.fr

*Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégories 2017 : 8 pour les Dames et 9 pour les Messieurs)
Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié

Index Messieurs : inférieur à 14,5 à la date d'inscription
Index Dames : inférieur à 17,5 à la date d'inscription

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le vendredi 25 mai 2018

Le champ de joueur sera de 144 participants.

Un nombre de 14 wild cards pourra être attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Paris en fonction des demandes reçues à la Ligue de Paris (contact@lpgolf.com).

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2. FORME DE JEU

36 trous en Stroke Play

SERIES : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames
MARQUES : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames
CLASSEMENT : Brut dans chaque série
DEPARTAGE : Pour la 1^{ère} place finale, play-off «trou par trou». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée.
HEURES DE DEPART : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Elles seront consultables par téléphone au 01 34 79 39 00 et sur notre site internet www.bouclesdeseine.iledeloisirs.com



3. ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf des Boucles de Seine
Accueil Golf
78840 MOISSON**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le vendredi 25 mai 2018.

Adultes :	80 Euros
Nés en 1993 et après :	40 Euros

La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 30 mai 2018.

La journée d'entraînement sera le vendredi 8 juin 2018 avec réservation impérative auprès du Golf.

4. PRIX

Seront récompensés :

- Le meilleur score brut pour les Messieurs
- Le meilleur score brut pour les Dames.

5. COMITE DE L'EPREUVE

- La Directrice du Golf des Boucles de Seine
- Le Président de l'A.S. du Golf des Boucles de Seine
- 1 Arbitre fédéral
- 2 Arbitres de Ligue

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.